Relève entrepreneuriale et transfert d'entreprises : un tournant critique pour le Québec

Au Québec, l'entrepreneuriat vit un moment charnière. D'un côté, une vague historique de transferts d'entreprises s'amorce, alimentée par le vieillissement des propriétaires-dirigeants. De l'autre, l'Indice entrepreneurial québécois 2024 révèle un dynamisme sans précédent : de plus en plus de Québécois souhaitent se lancer en affaires, particulièrement les jeunes et les femmes. Ces deux réalités, loin d'être opposées, doivent être pensées ensemble. Leur rencontre représente à la fois un risque et une opportunité majeure pour l'avenir économique du Québec.

Une vague de transferts sans précédent

En 2024, plus de 24 000 entreprises québécoises étaient en situation de transfert ou d'intention de vente. Entre 2015 et 2021, déjà 52 000 changements de propriétaires-dirigeants ont été enregistrés, soit en moyenne 7 400 par an. Derrière ces chiffres, il ne s'agit pas uniquement d'actifs financiers, mais de milliers d'emplois et d'un savoir-faire souvent enraciné dans nos régions.

Chaque transfert réussi contribue à préserver des entreprises viables. À l'inverse, un transfert mal préparé peut signifier la disparition d'un employeur majeur, avec des conséquences directes sur la vitalité économique et sociale d'une communauté locale.

Un tissu entrepreneurial en mutation

L'Indice entrepreneurial 2024 révèle que 23,1 % des Québécois manifestent une intention de se lancer en affaires — un sommet historique depuis la création de l'indice. Ce dynamisme est particulièrement marqué chez :

- **Les femmes**, qui représentent 46 % des intentions entrepreneuriales, bien qu'elles ne comptent encore que pour 28 % des repreneuses.
- **Les jeunes (18-34 ans)**, dont les intentions sont plus fortes que celles des autres tranches d'âge, mais qui se heurtent à un obstacle majeur : l'accès au capital.

Malgré les turbulences économiques des dernières années, l'intérêt pour l'entrepreneuriat ne faiblit pas. Au contraire, il se diversifie et ouvre la porte à une relève plus représentative et innovante.

Le défi de la préparation

Cet élan entrepreneurial se heurte toutefois à une préparation insuffisante des cédants :

- Plus de la moitié des propriétaires ignorent la valeur marchande de leur entreprise.
- Peu recourent à des experts ou à des services spécialisés pour planifier la transition.
- Plusieurs doutent de la capacité de la relève, familiale ou externe, à assurer la pérennité de l'entreprise.

Ce manque d'anticipation accroît un risque bien réel : voir disparaître des entreprises parfaitement viables faute de repreneurs adéquats et bien préparés.

Des leviers à activer

Pour transformer ce contexte en opportunité collective, plusieurs outils sont déjà disponibles :

1. **Une fiscalité adaptée** : les récentes modifications concernant l'exonération des gains en capital rendent la planification proactive plus que jamais nécessaire.
2. **La Fiducie collective d'employés (FCE)**, introduite en 2024, offre une alternative prometteuse. Elle permet à des employés de reprendre collectivement leur entreprise, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux significatifs.
3. **L'accompagnement structuré** : mentorat, formation et financement demeurent des leviers essentiels pour sécuriser les transferts et soutenir les repreneurs.

La valeur ajoutée de la SADC

Depuis 2015, la SADC investit temps et ressources pour soutenir les transferts d'entreprises à l'échelle régionale. Au fil des ans, plusieurs projets de relève ont été menés avec succès, démontrant l'impact concret d'un accompagnement adapté. C'est 934 entrepreneurs qui ont été accompagnés dans des projets de relève depuis la mise en place du service d'accompagnement.

Un transfert d'entreprise, c'est bien plus qu'une transaction financière : il touche à des dimensions humaines, légales et stratégiques. L'accompagnement personnalisé des conseillers de la SADC aide autant le cédant que le repreneur à naviguer avec ces enjeux complexes.

Former nos conseillers, multiplier les activités dédiées à la relève et offrir un accompagnement cohérent et personnalisé demeurent au cœur de notre mission. Notre objectif est clair : assurer la pérennité des entreprises locales et la vitalité de nos communautés.

Conclusion : transformer le risque en opportunité

Le Québec se trouve à la croisée des chemins. Le croisement d'une vague massive de transferts et d'un dynamisme entrepreneurial inédit représente un moment unique. Mais cette opportunité ne portera ses fruits que si nous renforçons les passerelles entre cédants et repreneurs, que nous donnons aux jeunes et aux femmes un accès accru aux outils financiers et que nous mobilisons tous les acteurs régionaux pour accompagner ce processus.

La relève entrepreneuriale n'est pas seulement une question de continuité : c'est une occasion de renouvellement, d'innovation et de prospérité partagée. Pourquoi ne pas saisir l'occasion de planifier adéquatement sa relève et profiter de ce tournant historique ?

Keven Chéchippe
Conseiller aux entreprises à la SADC d'Antoine-Labelle